

Pièce n°1 :
Avis d'Appel d'Offres (AAO)
AONR N°001/2023

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

**CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU
CAMEROUN**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES**

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

**CAMEROON NATIONAL SHIPPERS'S
COUNCIL**

INTERNAL TENDER BOARD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001/AONR/CNCC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023**

**POUR LA RENOVATION DE LA CASE DES TEMPETES DU MUSEE MARITIME DE
DOUALA POUR LE COMPTE DU CNCC**

FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC 2023

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Restreint pour la fourniture d'équipements en vue de la rénovation de la case des tempêtes du Musée Maritime de Douala pour le compte du CNCC.

2. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent essentiellement :

- La fourniture des équipements spécifiques décrits dans le descriptif des fournitures ;
- L'installation des équipements fournis ;
- L'aménagement de la salle de la case des tempêtes ;
- Les tests de fonctionnement des équipements installés ;
- La mise en service de la case des tempêtes ;
- La formation des utilisateurs.

L'objectif étant de créer dans une salle du musée maritime de Douala, un environnement de simulation réel pouvant reproduire tous les effets météorologiques d'une tempête tropicale (vent, eau, brume, éclairs, etc.) avec les mouvements d'une pirogue locale.

Cet environnement sera paramétrable et associé à une projection cinématographique de n'importe quel film réalisé en 3D, relatant une histoire se déroulant dans le contexte maritime.

Les effets, l'ambiance et la spatialisation du son feront que le visiteur se sente protagoniste de l'histoire qui est en train d'être transmise.

3. DELAI DE LIVRAISON

Le délai maximum d'exécution de la lettre commande prévu par le Maître d'Ouvrage est de **sept (07) mois**.

4. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres comporte un (01) seul lot.

5. COUT PREVISIONNEL :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent vingt millions (120 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est restreinte, à égalité de condition, aux Consultants pré qualifiés retenus à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt N°001/AMI/CNCC/CIPM/2023 du 1^{er} Février 2023 par le Maître d'Ouvrage.

Il s'agit de :

NOMS DES ENTREPRISES PRE QUALIFIEES	ADRESSES
DIGITAL HOUSE INTERNATIONAL (DHI)	BP : 5326 Douala / Tél : 233 43 04 64
ISSAP MULTIMEDIA & SERVICES	BP : 4849 Douala / Tél : 699 76 02 22
BRESCIA COLLA CEMENTO (BCC)	BP : 17 955 Douala / Tél : 243 048 634

7. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2023, sur la ligne budgétaire 222 160.

8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., **Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites prioritairement au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM-ARMP).

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67, Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **105 000 (Cent cinq mille) FCFA**, dans le compte n°335 98800001-89 CAS-ARMP Agence BICEC.

10. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marquées comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables au **Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17. **Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, au plus tard le 18 Mai 2023, à 12H00**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001/AONR/CNCC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023
POUR LA RENOVATION DE LA CASE DES TEMPETES DU MUSEE MARITIME DE
DOUALA POUR LE COMPTE DU CNCC
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

NB : Le Soumissionnaire prendra soin d'ajouter à sa soumission, une offre financière témoin marquée comme telle, dans une enveloppe scellée.

11 CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **Deux millions quatre cent mille (2 400 000) FCFA.**

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12 RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **18 Mai 2023 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. CRITERES D'EVALUATION

14.1 CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Proposition technique non conforme au descriptif du DAO ;
- Absence de justificatif d'au moins une expérience dans les prestations de simulation réelles;
- Note de qualification technique inférieure à 80 points sur 100.

14.2 CRITERES ESSENTIELS

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION
1	Qualification du Fournisseur	28 Points
a	Expérience générale	8 Points
b	Expérience spécifique	20 Points
2	Capacité financière	6 Points
a	Attestation de capacité financière	3 Points
b	Chiffre d'affaire	3 Points
3	Personnel clé	25 Points
a	Un (01) Ingénieur	10 Points
b	Un (01) Architecte Muséographe	5 Points
a	Un (01) Technicien	10 Points
4	Planning et Preuves d'acceptation des conditions du marché	6 Points
a	Planning conforme	2 Points
b	CCAP	2 Points
c	Descriptif des fournitures	2 Points
5	Méthodologie et réseau des partenaires	35 Points
a	Méthodologie	10 Points
b	Descriptif clair de chaque film	20 Points
c	Réseau des partenaires	5 Points
TOTAL		100 Points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'examen des offres financières.

NB : Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection dite par points par combinaison des notes techniques (80%) et financières (20%).

15. ATTRIBUTION

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante

16. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

Ampliations :

- JDM/ARMP
- PRESIDENT CIPM/CNCC
- MINMAP
- ARCHIVES
- AFFICHAGE
- www.cncc.cm

Douala, le

24/04/2023

Le Directeur Général

MBAPPE PENDA Auguste



M